

LA RECONSTRUCTION DU VILLAGE APRÈS GUERRE



Un petit village rural dans l'Oise

Moulin-sous-Touvent se trouve dans la région des Hauts-de-France, son département c'est l'Oise. Le village se trouve au nord-est du département, à la limite de celui de l'Aisne.

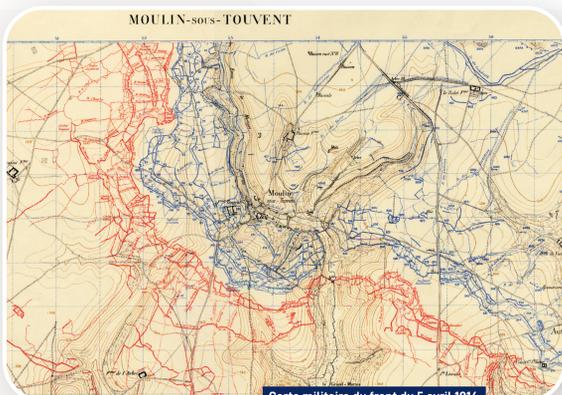


Le village aujourd'hui © Mairie de Moulin-sous-Touvent

Tableau du nombre d'habitants, de maisons et de ménages en 1911, 1921, 1926 et 2021.

	1911	1921	1926	2021
Maisons	107	30	48	89
Ménages	92	28	53	87
Habitants	342	161	200	222

Il y a 120 habitants de moins qu'avant la Première Guerre mondiale. Le village de Moulin-sous-Touvent n'a pas encore retrouvé son nombre de maisons, d'habitants et de ménages d'avant-guerre.

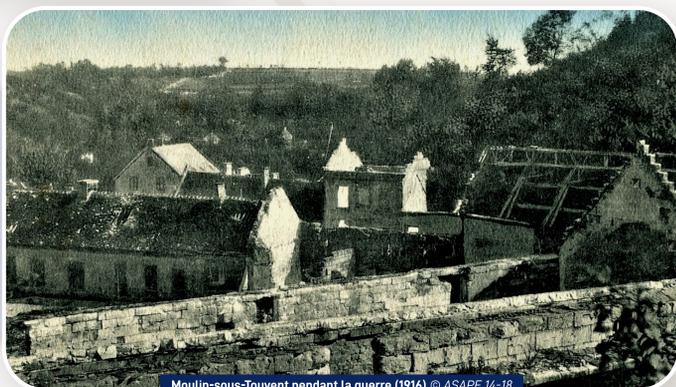


Carte militaire du front du 5 avril 1916

Un village qui a beaucoup souffert pendant la Grande Guerre

À la veille de la Grande Guerre, Moulin-sous-Touvent est un village agricole d'environ 350 habitants (1911).

La commune de Moulin-sous-Touvent est située sur la ligne de front dès 1914 et elle est occupée par les Allemands le 31 août.



Moulin-sous-Touvent pendant la guerre (1916) © ASAPE 14-18



Moulin-sous-Touvent à la fin de la guerre (1918) © ASAPE 14-18

Le village de Moulin-sous-Touvent est occupé parfois par les Allemands et parfois par les Français.

Il fait partie des 102 communes de l'Oise complètement détruites.

Les zones rouges

En 1919, le préfet de l'Oise Paul Peytral dresse le premier constat des dégâts du département. 1500 hectares sont en zone rouge.

Les zones rouges sont des terrains incultivables et inconstructibles. Ces terrains ont été achetés par l'Etat car il fallait les « nettoyer », enlever les obus, les corps restants... Les zones rouges étaient dessinées à l'encre rouge sur les cartes.

A Moulin, des terrains ne pouvaient plus être utilisés, ils étaient en zone rouge.



Extrait du plan parcellaire cadastral, terrains reconnus impropres à la culture à racheter par l'Etat - section de la Haute Borne, après 1918 © Archives départementales de l'Oise - PLAN 0949

La reconstruction du village



Carte postale : le café Espanel avant-guerre... © ASAPE 14-18



Carte postale : le Café Espanel, baraque provisoire après-guerre © ASAPE 14-18

En 1919, le 17 avril, l'Etat vote la loi sur la « charte des sinistrés » qui correspond au fondement de la reconstruction de la France.

En 1921-1922, le préfet de l'Oise autorise ou pas les habitants à revenir dans leur village. Les habitants qui reviennent à Moulin-sous-Touvent et qui ont perdu leur maison s'appellent des sinistrés.

L'Etat donne de l'argent pour que les habitants puissent reconstruire leurs maisons détruites. Il faut remplir un document compliqué pour avoir la valeur de leur maison d'avant. De plus, pour avoir l'argent, ils devaient construire dans un périmètre de 50 km du village où leur maison était détruite.

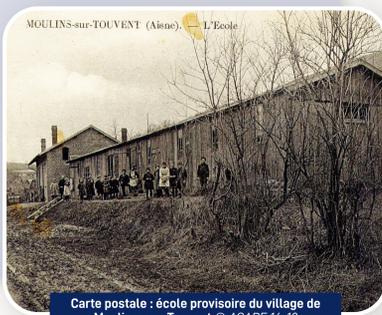
En 1922, 54 % des habitations ont été reconstruites ou réparées dans l'Oise, contre 5% dans la Somme et 13% dans l'Aisne.

Les baraquements provisoires

Les sinistrés peuvent louer des logements provisoires, des baraquements dits «Adrian» du nom de leur inventeur, qui est aussi celui du casque Adrian.

Mais parfois, certaines familles construisent des baraques provisoires sur leur terrain avec ce qu'ils trouvent...

Le baraquement «Adrian» était construit avec de la tôle mais la tôle en été était brûlante et en hiver était glacée, il n'y avait pas de plancher : c'était de la terre. Parfois, plusieurs familles vivaient dans un même baraquement.



Carte postale : école provisoire du village de Moulin-sous-Touvent © ASAPE 14-18

Un lieu de culte : l'église Saint-Médard



Carte postale : l'église en 1912, avant la guerre © ASAPE 14-18



L'église après la guerre (1919) © ASAPE 14-18



Travaux de reconstruction de l'église (1924) © Archives départementales de l'Oise - 4F1.3278



L'église pendant la guerre (4 mai 1917) © Bibliothèque La Contemporaine, Fonds des albums Valois, volume 4 (Service photographique de l'Armée)

En Picardie, 700 églises ont été détruites en totalité. L'église de Moulin-sous-Touvent en fait partie. Dans l'Oise et dans l'Aisne, on privilégie la reconstruction des églises à l'identique.



L'église Saint-Médard aujourd'hui © CCLD